



Société suisse d'hygiène hospitalière  
Schweizerische Gesellschaft für Spitalhygiene  
Società svizzera d'igiene ospedaliera  
Swiss society for hospital hygiene



Spécialistes Infirmières Prévention de l'Infection



Deutschsprachige Interessengruppe der BeraterInnen  
für Infektionsprävention und Spitalhygiene

## Hygienepass; [www.hygienepass.ch](http://www.hygienepass.ch) Avis de la SSHH concernant le „Passeport d'Hygiène“

Beaucoup de membres de la SSHH ont reçu récemment de la publicité d'une entreprise privée qui propose des cours „d'hygiène“. De la publicité est faite sur Internet sous [www.hygienepass.ch](http://www.hygienepass.ch) afin de recruter du monde. L'offre s'adresse à un large cercle de personnes potentiellement intéressées à l'hygiène et couvre les besoins des maisons de repos, des hôpitaux, des cabinets dentaires et médicaux et des personnes officiant dans des entreprises de produits alimentaires.

Les cours durent 4 ½ heures. Dans ce laps de temps un petit test de connaissance est passé. Si celui-ci est réussi, le participant reçoit alors une carte (passeport d'hygiène) qui confirme qu'il a bel et bien achevé avec succès cette formation. En outre, un cours intensif d'hygiène qui lui dure 2 jours est aussi proposé. Le passeport d'hygiène est ici aussi délivré après un petit examen sur les connaissances en hygiène.

Les diplômés du cours de base acquerraient les connaissances techniques nécessaires durant les 4 ½ heures „pour reconnaître les risques d'hygiène dans la propre entreprise et introduire des mesures correspondantes“. La SSHH voudrait prendre position sur cette déclaration.

**Cet avis se réfère à l'offre de cours d'hygiène dans le secteur de la santé publique.**

Il est clair que chaque entreprise est libre de proposer des cours sur un thème précis. Chaque prestataire de cours peut aussi distribuer des certificats et des diplômes aux diplômés, pour autant que des titres protégés ne soient pas concernés.

Il est libre d'autre part aux organisations professionnelles de juger de la qualité des cours dispensés par ces prestataires. En ce qui concerne „le passeport d'hygiène“, la SSHH tient à émettre de sérieuses réserves :

- À notre avis il n'est pas vraisemblable que durant 4 ½ heures de cours, les connaissances de base nécessaires en hygiène pour estimer correctement les risques sanitaires dans un hôpital, une maison de soins ou dans un cabinet médical et en plus connaître les mesures nécessaires pour les corriger puissent être dispensées.



- La capacité d'estimer les risques d'infection, de déterminer leur origine et savoir quelles mesures doivent être mises en place pour les combattre, requiert une grande expérience professionnelle dans le domaine de la santé publique. Ne possèdent cette expérience que les personnes des professions de soins, les médecins et suivant leur activité professionnelle, les pharmaciens et les microbiologistes. Il est toutefois surprenant, si en tant que personnel enseignant on trouve un Ingénieur diplômé en aéronautique et aérospatiale / informatique, un inspecteur de denrées alimentaires ainsi qu'un laborant en chimie et biologie, personnes qui n'ont certainement jamais travaillées au lit du patient dans un hôpital. Aucune des personnes spécifiée comme „conseiller en hygiène“ n'est à ce jour connue publiquement pour ses connaissances particulières dans le secteur de l'hygiène à l'hôpital.

La SSHH salue généralement toutes les formations continues dans le secteur de l'hygiène (hygiène hospitalière). En Suisse il existe une très bonne offre dans ce domaine. Ces formations sont organisées en grande partie par des membres de la SSHH, du dibis, du sipi et bien sûr par les hôpitaux. Comme référents dans ces formations on trouve des conseillers spécialistes reconnus dans le domaine avec une grande expérience pratique. Ces cours et ces formations continues ne sont pas seulement réservés aux personnes spécialisées dans l'hygiène à l'hôpital. La SSHH reconnaît de telles formations après avoir analysé le programme en détail.

Par contre, la SSHH ne reconnaît pas les cours d'hygiène proposés dans le cadre „passeport d'hygiène“ et de fait ne reconnaît pas le passeport délivré.

Dr. Gerhard Eich  
Président SSHH

Marie-Christine Eisenring  
Présidente SIPI

Daniela Maritz  
Présidente dibis